



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 2 MAI 2023 POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'une séance de consultation publique se tiendra le 2 mai 2023, à 19 h 05, à la salle du conseil au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, car le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante lors de la séance régulière le même jour :

La demande de dérogation mineure vise le :

**332, 5^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot
Lot numéro 6 572 297**

La nature de la demande et effets de cette demande vise à obtenir une dérogation permettant d'implanter une nouvelle résidence unifamiliale isolée à 4,0 mètres de la limite arrière du terrain.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, lors de l'assemblée de consultation publique, le 2 mai 2023, à 19 h 05.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 18 avril 2023.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière